

ANNEXE

CIRCUITS DE TRANSMISSION DES INFORMATIONS CLASSIFIÉES  
(ARTICLES 3, 7, 8)

A — NORMAUX

DE FRANCE

VERS LE CANADA

Attaché de Défense près l'Ambassade de France à Ottawa au Ministère des Approvisionnements et Services, Direction de la Sécurité, Hull, Québec.

DU CANADA

VERS LA FRANCE

Le Conseiller (commercial) ou l'Attaché des Forces Armées canadiennes près l'Ambassade du Canada en France au Ministère de la Défense, Délégation Générale pour l'Armement, Délégation aux Relations Internationales, France.

B — CAS D'URGENCE

Directement entre le:

Ministère de la Défense  
Délégation Générale pour l'Armement  
Délégation aux Relations Internationales,  
France

et le:

Ministère des Approvisionnements et Services  
Direction de la Sécurité  
Hull  
Québec